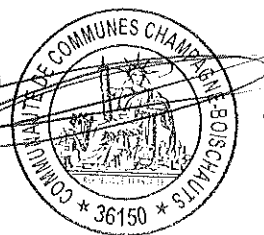


Vu pour être annexé à mon
arrêté de mise à jour du
PVI de l'ex CC du Canton
de VASAN, en date du 05/02/2021.
COMMUNE Giroux
Code_insee: 36083

Le président
RECUEIL Eric VANREHOORTERE

08 FEV. 2021

516



LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

mardi 17 novembre 2020

Gestionnaire : Agence Régionale de Santé du Centre

Délégation Territoriale de l'Indre
Cité Administrative - CS 30587

36019 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P.	AS1	Description
		Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

famille: Conservation des eaux

2424 Arrêté préfectoral du 20/04/2020

n°36-2020-04-20-008 déclarant d'utilité publique les périmètres de protection (immédiate, rapprochée, éloignée) du captage d'alimentation en eau potable "Seigneur 1".

Les périmètres et les prescriptions qui y sont applicables sont annexés à la présente liste.

2428 Arrêté préfectoral du 20/04/2020

n°36-2020-04-20-009 déclarant d'utilité publique les périmètres de protection (immédiate, rapprochée et éloignée) du captage d'alimentation en eau potable "Seigneur 2".

Les périmètres et les prescriptions qui y sont applicables sont annexés à la présente liste.

Gestionnaire : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Cité Administrative - Bâtiment C
C.S. 10514

36018 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P.	AC1	Description
		Servitudes de protection des monuments historiques

famille: Monuments historiques

2388 Loi du 31/12/1913

La commune est concernée par le débord du rayon de 500 m, concernant LA TOUR DE L'ANCIEN CHÂTEAU, monument classé par arrêté du 18 juin 1930, situé sur la commune de PAUDY.

Gestionnaire : Département de l'Indre

D.G.A.R.T.P.E.
Hôtel du Département
CS 20639
36020 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P.	EL5	Description	Servitudes de visibilité sur les voies publiques
famille:	Circulation routière		
1239	Arrêté préfectoral du 25/07/1980 N° 80.3110/EQUIP/652/AGE portant servitude de visibilité d'élagage en bordures des chemins départementaux et communaux. Les voies, la nature des points dangereux, zones, longueurs de la servitude sont détaillées dans l'arrêté préfectoral joint au présent dossier.		

Code S.U.P.	EL7	Description	Servitudes d'alignement
famille:	Circulation routière		
2093	Arrêté préfectoral du Concernant : - RD 16 traverse d'agglomération, arrêté préfectoral du 03/02/1865 - RD 2 traversée du lieu-dit L'Herbay, décision de 1860		

Gestionnaire : D.D.T. - SPREN/Unités Risques

Cité Administrative - Bd. George Sand
C.S. 60616

36020 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P.	PPRN	Description	Plan de prévention des risques naturels liés au retrait gonflement des argiles
famille:	Risques naturels		
1523	Arrêté préfectoral du 06/03/2009 n° 2009-03-0065 approuvant le Plan de prévention des Risques "mouvements de terrain différentiels liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols" Les différents secteurs et les prescriptions qui y sont applicables figurent dans le dossier du PPRN consultable en mairie.		

Gestionnaire : DGAC - Département SNIA Ouest

Pôle de Nantes
Zone Aéroportuaire
CS14321
44343 BOUGUENNAIS Cedex

Code S.U.P.	T7	Description	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
famille:	Circulation aérienne		
2091	Arrêté Interministériel du 25/07/1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation. Voir arrêté ci-annexé, définissant les installations soumises à autorisation.		

Gestionnaire : EMZD Rennes

Quartier Marguerite
BP 20
35998 RENNES CEDEX 9

Code S.U.P.	PT2	Description	Servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles
famille:	Télécommunications		
1240	Décret ministériel du 24/10/2001 NOR DEFS0102125D fixant l'étendue de la zone spéciale de dégagement et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours du faisceau hertzien de Ménétreols-sous-Vatan/Les Martinets (Indre) n° 036 008 0004 à Neuilly-en-Sancerre/Le Rivailly (Cher) n° 018 008 0002 traversant les départements de l'Indre et du Cher. FAISCEAU HERTZIEN de MÉNÉTREOLS-SOUS-VATAN/Les Martinettes (ANFR 0360080004) à NEUILLY-EN-SANCERRE/Le Rivailly (ANFR 0100080002) Dans la zone spéciale de dégagement, il est interdit, sauf autorisation du ministre de la Défense de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède les cotes mentionnées au plan joint au décret et consultable en mairie. Ces servitudes sont établies conformément aux dispositions des articles L 54 à L 56 et R 21 à R 26 du code des postes et des communications électroniques.		

2092

Décret ministériel du 09/12/2013

NOR : DEF1329248D fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours d'un faisceau hertzien.

Allant de la station de MENETREOLS-SOUS-VATAN/Les Marinettes (ANFR 0360570002) à la station de HENRICHEMONT/La Borne (ANFR 0180570003) dans le Cher.

A partir des stations, il est créé une zone spéciale de dégagement dont la largeur est fixée à 500 m. Dans cette zone il est interdit, sauf autorisation du ministre de la Défense, de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haut excède les cotes indiquées au plan annexé au décret et consultable en mairie.

Les servitudes qui font l'objet du présent projet sont établies conformément aux dispositions du codes des postes et des communications électroniques (art. L 54 à 56 et R 23 à 26).